



Fonds de
dotation



Captier

**POUR LA PRESERVATION ET L'ENTRETIEN
DU PATRIMOINE IMMOBILIER
DU CENTRE SCOLAIRE
SAINT-THOMAS D'AQUIN-VERITAS
ET
LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE
DU SITE D'OULLINS**

Madame, Monsieur,

A un titre ou à un autre, ancien élève, entreprise partenaire, soutien de l'Enseignement catholique dans sa mission éducative, ami du Centre scolaire Saint-Thomas d'Aquin-Veritas, **vous êtes sensible au patrimoine exceptionnel qui constitue le cadre de travail de nos élèves.**

Ce patrimoine, il nous revient de le conserver, de l'entretenir, de le réparer et de l'aménager selon les besoins d'une Institution scolaire.

Un fonds de dotation, le fonds Captier*, a été créé afin de répondre à cette mission patrimoniale.

Nous vous proposons de participer à ce fonds de dotation qui offre des avantages fiscaux intéressants : vous pouvez en effet défiscaliser votre don : à hauteur de 66% pour un particulier (au titre de l'impôt sur le Revenu), à hauteur de 60% pour une entreprise (au titre de l'impôt sur les Sociétés, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).

Vous pouvez choisir de flécher votre contribution financière, soit vers l'entretien, la réparation et l'aménagement des sites du Centre scolaire qui accueillent actuellement plus de 3 700 élèves, soit vers la restauration de la chapelle Saint-Thomas d'Aquin sur notre site d'Oullins qui participe activement à la vie chrétienne de nos élèves.

Vous pouvez donc remplir le formulaire ci-dessous et nous le faire parvenir, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du *Fonds Captier*. Un reçu fiscal vous sera envoyé au moment de l'encaissement de votre don.

Nous vous en remercions très chaleureusement.

A faire parvenir à : FONDS CAPTIER – 56/70 rue du Perron – 69600 Oullins



CONTRIBUTION AU FONDS CAPTIER

**Fonds de dotation pour la conservation du patrimoine immobilier,
l'entretien, la réparation et l'aménagement des sites du Centre scolaire Saint-Thomas d'Aquin-Veritas,
et pour la restauration de la Chapelle Saint-Thomas d'Aquin à Oullins**

NOM..... Prénom.....

Eventuellement :

Entreprise, Association, Société.....

Adresse

Mail :@.....

offre sa contribution au *Fonds Captier*, d'un montant de €, pour :

- l'entretien, la réparation et l'aménagement des sites du Centre scolaire Saint-Thomas d'Aquin-Veritas**
 la restauration de la chapelle Saint-Thomas d'Aquin, sur le site d'Oullins

Date et signature :

* **Le fonds Captier** porte le nom d'un dominicain, le Père Eugène Captier : il fut élève au collège Saint-Thomas d'Aquin à Oullins, puis fit partie, avec le Père Lacordaire, des dominicains qui prirent en charge ce collège en 1853. Il en fut prieur de 1853 à 1863, puis fonda un autre collège dominicain en région parisienne, à Arcueil. Pendant la guerre de 1870, le siège de Paris et la Commune, cinq dominicains sont arrêtés et abattus : le Père Captier était parmi eux ; il avait 42 ans.